

cer et s'épanouir, et où ses directeurs purent constater que le jeune lévite fournirait une carrière honorable et utile. De fait, ils ne furent pas surpris de l'ascendant respectueux et accueillant tout ensemble que cet adolescent possédait sur ses élèves, dont il semblait le frère par l'âge et les traits du visage. Il commença, dans son cher collège, en cette même année, cet apostolat de l'enseignement qu'il devait continuer, sans interruption, jusqu'en 1888, époque où la maladie dûit le contraindre de renoncer pour toujours à un ministère qu'il avait à cœur de poursuivre toute sa vie : les 31 années de santé, au moins relative, que la Providence lui réservait, allaient donc être consacrées entièrement à l'éducation de la jeunesse.

M. Guilbault fut ordonné prêtre le 2 octobre 1864. Le caractère sacerdotal, le talent, l'amour de l'étude et du devoir, le respect et le culte de la discipline le destinaient aux premières charges du collège. Il se refusa toujours aux honneurs, n'ambitionnant que les modestes fonctions du professorat, et, dans cette vie cachée qu'il mena sa vie entière, donnant sans cesse ses préférences aux plus petits qui fréquentent les classes de grammaire. Néanmoins il sut faire le sacrifice de ses plus chers désirs, et passa, quoique à de rares intervalles, aux classes de littérature où on le jugeait nécessaire. Là, comme ailleurs, son autorité conserva le prestige d'un mérite qui n'avait d'égal que son humilité.

Ce que fut l'enseignement de M. Odilon, dans toutes les classes du cours classique, le souvenir ému des anciens élèves en témoigne éloquemment. Tous ont gardé pour M. Odilon une reconnaissance profonde et une affection pieuse qui ne s'éteindront jamais. On l'a rappelé plus haut, le professeur que fut M. Guilbault était d'un caractère distingué ; et cette distinction dans son langage, dans sa tenue, dans ses leçons, était déjà un enseignement très profitable. Esprit orné, versé dans les connaissances techniques des langues, comme dans celles de la